



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 10
Nombre de pouvoirs : 4
Membres votants : 14

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

Le vingt-sept mars deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 23 mars 2023

Présents : Florent CHOLAT, Elise BRALET, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Pascal SOUCHE (donne pouvoir à Benoît ROSSIGNOL), Hervé ALOTTO (donne pouvoir à Christine CAVARRETTA), Carole ANDRIES (donne pouvoir à Jean Paul JULIEN), Nathalie BARON (donne pouvoir à Hubert COLLAVET), Brigitte ORGANDE

Secrétaire de séance : Elise BRALET

DEL2023_024 : Finances - Présentation et vote du budget primitif 2023

Florent CHOLAT, Maire, présente et commente le budget primitif de la commune pour l'exercice 2023.

Le budget primitif 2023 de fonctionnement est proposé en dépenses comme en recettes pour la somme de **1 796 543,67 €**. Le budget primitif 2023 d'investissement est proposé en dépenses comme en recettes pour la somme de **1 968 771,94 €**.

Considérant le débat sur les orientations budgétaires du 6 février 2023 ;

Considérant les réunions de la commission finances et personnel des 23 janvier 2023, 27 février 2023 et 13 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De voter le budget primitif 2023 tel que présenté par Monsieur le Maire.

Modalités de vote : 14 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Elise BRALET
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : **31 MARS 2023**
Publié le : **31 MARS 2023**